

L'Environnement

en Principauté de Monaco

2009



Préface

L'acidification des océans, la Méditerranée, les pôles sont parmi les grands thèmes qui, ces derniers mois, ont mobilisé notre réflexion et notre action et réuni scientifiques et personnalités politiques en Principauté. Le Conseil d'Administration du Programme des Nations Unies pour l'Environnement tenu ici fut aussi un moment phare de l'année écoulée, au cours duquel, aux côtés de quatre autres Etats pilotes et pionniers, notre pays s'est engagé vers une neutralité carbone et l'objectif de réduction de 60% d'émission de gaz à effet de serre en 2050.

Dans ce contexte, la « déclaration de Monaco » sur l'acidification des océans, préfacée par S.A.S. le Prince Souverain, a été récemment co-signée par 150 scientifiques originaires de 26 pays. En décembre 2009, au sommet de Copenhague, préparatoire au régime post-Kyoto de 2012, nous souhaitons qu'elle soit entendue par les dirigeants politiques, car la modification chimique des océans due à l'absorption d'un quart des émissions de dioxyde de carbone affecte les écosystèmes marins dont dépend plus de la moitié de la population mondiale pour se nourrir.

Aujourd'hui, le discours en faveur d'un développement plus durable de notre planète évolue au sein de la communauté internationale; des dirigeants de plus en plus nombreux adoptent les convictions qui sont les nôtres en Principauté.

Progressivement chacun prend conscience de l'interaction entre développement économique et social, gestion des ressources, qualité de vie, respect de la biodiversité, urbanisation de la cité, transports, préservation des milieux... Initier de nouvelles pistes de réflexion, encourager les initiatives, favoriser le dialogue sont autant de voies à soutenir pour une société toujours plus écoresponsable.

La crise financière et économique que notre monde subit de plein fouet offre également l'opportunité de reconstruire une économie plus vertueuse, plus durable et qui respecte les équilibres de notre planète.

En Principauté, aujourd'hui, nous constatons une évolution de la prise de conscience sur ces questions en faveur d'un développement durable de notre cité. Les bons résultats en matière de tri sélectif, l'augmentation de la fréquentation des bus monégasques, la réduction de la consommation d'eau sont autant d'indicateurs encourageants qui confirment l'engagement effectif de notre communauté.

Gilles Tonelli

*Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement,
l'Environnement et l'Urbanisme*

MEDITERRANEE

13 juillet 2008



S.A.S. le Prince Souverain, le Président Français M. Nicolas Sarkozy et le Président Egyptien M. Hosni Mubarak lors du Sommet de l'Union pour la Méditerranée

S.A.S. le Prince Albert II : un Chef d'État engagé

S.A.S. le Prince Souverain - Champion de la terre 2008

Mardi 22 avril à Singapour, S.A.S. le Prince Albert II assistait à l'ouverture du « Global Business Summit for the Environment » avant de rencontrer près de 200 étudiants au Singapore Science Center. L'après-midi le Prince Souverain se rendait à la table ronde « advancing the climate agenda through policy,

mitigation and adaptation », avant de participer à la soirée de Gala « Champion of the Earth » du Programme des Nations Unies pour l'Environnement. S.A.S. le Prince recevait le prix pour l'Europe, pour son action en faveur du développement durable. Les responsables du PNUE soulignaient le travail conduit en Principauté pour réduire les émissions de CO₂ ainsi que l'action internationale de la Fondation Prince Albert II de Monaco. Après s'être dit très honoré d'avoir reçu ce prix, le



S.A.S. le Prince Souverain honoré par le PNUE

S.A.S. le Prince Souverain a reçu le prix Champion de la Terre 2008 pour l'Europe des mains de M. Achim Steiner, Sous-secrétaire Général des Nations Unies et Directeur exécutif du PNUE lors d'une soirée dédiée à l'environnement à Singapour.

Prince Souverain invitait tous les acteurs présents à « être toujours plus lucides, plus inventifs, plus généreux et à unir leurs volontés, pour sauver notre Planète. L'avenir de l'humanité en dépend ».

La 10^e session du Conseil d'Administration du PNUE

A l'invitation de S.A.S. le Prince Souverain, la Principauté accueillait du 20 au 22 février 2008, la 10^e Session spéciale du Conseil d'Administration du PNUE - Forum Ministériel Mondial pour l'Environnement, qui était précédée le 19 février de la 9^e Session du Forum global de la société civile. Le thème de cette session ayant été « Globalisation and Environment : financing the transition to a sustainable low carbon economy ».

Dans Son discours d'ouverture S.A.S. le Prince soulignait : « la crise environnementale est mondiale. L'Humanité est entrée dans une époque où les destins des peuples sont indissociablement liés. Nous devons mettre au point des politiques efficaces et mener des actions exemplaires pour protéger les ressources écologiques irremplaçables dont



© Charly Gallo - Centre de Presse

© PNUE



© Charly Gallo - Centre de Presse

S.A.S. le Prince entouré de personnalités espagnoles et monégasques à Saragosse lors de l'Exposition Internationale dédiée à l'eau

nous sommes dépositaires »... Le Prince Souverain précisant « même si les évolutions climatiques sont désormais inéluctables, il est indispensable, pour en limiter la portée, que nos économies se réforment profondément et s'engagent vers une réduction des émissions carbonées comme les scientifiques nous le recommandent. »... En conclusion S.A.S le Prince affirmait « Pour la première fois de notre Histoire, l'homme a compris qu'il est un habitant de la Planète et qu'à ce titre il doit penser et agir de façon globale. La révolution des consciences est en train de se faire, une conscience civique universelle de naître. Une nouvelle solidarité voit le jour, elle aussi sera planétaire car il s'agit du destin de l'Humanité. Faisons preuve d'humanisme, de fraternité, de générosité et n'oublions pas qu'il n'est rien d'aussi gratifiant qu'une victoire difficile dès lors que le combat dépend de nous. »

Monaco s'engage vers la neutralité carbone et soutient une initiative en faveur de l'Arctique

Lors de cette réunion du PNUE, la Principauté de Monaco s'est engagée aux côtés du Costa Rica, l'Islande, la Nouvelle-Zélande et la Norvège, à orienter son économie vers une neutralité carbone en réduisant fortement ses émissions de CO₂. Cette



S.A.S. le Prince ouvre les travaux du PNUE en Principauté

S.A.S. le Prince Albert II à la tribune de la 10^e Session spéciale du Conseil d'Administration du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), qui s'est réuni en Principauté en février 2008 déclarait notamment : « ...Pour la première fois de notre Histoire, l'homme a compris qu'il est un habitant de la Planète et qu'à ce titre il doit penser et agir de façon globale... Faisons preuve d'humanisme, de fraternité, de générosité et n'oublions pas qu'il n'est rien d'aussi gratifiant qu'une victoire difficile dès lors que le combat dépend de nous ».



MM. Achim Steiner, Roberto Dobles, Juan Somavia et Robert Calcagno à la tribune des travaux du PNUE



20 - 22 FEBRUARY 2008
MONACO



10th Special Session of the Governing Council /
Global Ministerial Environment Forum

MOBILIZING FINANCE FOR CLIMATE ACTION

MOBILISER LA FINANCE POUR RENFORCER LES EFFORTS DE CHANGEMENTS CLIMATIQUES

© Charly Gallo - Centre de Presse



« Pour la première fois
de notre Histoire, l'homme
a compris qu'il est
un habitant de la Planète et
qu'à ce titre il doit penser et
agir de façon globale. »

initiative du PNUE se veut être le catalyseur de la transition vers un monde faible en carbone. La part d'émission carbonique qui ne pourra être supprimée sera compensée par exemple par le financement de nouvelles forêts qui favorisent la séquestration du CO₂. Monaco, qui a l'un des taux de production de CO₂ les plus faibles de la planète, s'est fixé l'objectif de les réduire de 60% en 2050 alors que la Norvège veut devenir climatiquement neutre en 2030.

Par ailleurs la Principauté de Monaco était également à l'origine d'un texte en faveur de l'Arctique dans lequel notamment le PNUE « encourage à s'associer avec d'autres organisations et programmes à rechercher des moyens pour soutenir et renforcer les réseaux d'observation au-delà de l'Arctique de l'API phase de recherche » et « prie également les gouvernements des États de l'Arctique et les autres parties intéressées, individuellement et collectivement, à accélérer la mise en oeuvre des mesures appropriées pour faciliter l'adaptation au changement climatique à tous les niveaux, y compris par les autochtones et les autres communautés dans le cadre de la coopération en cours dans la région ».

S.A.S le Prince Souverain et le Président M. Nicolas Sarkozy au Musée Océanographique pour une table ronde sur la Mer Méditerranée et l'Arctique.

Répondant à l'invitation de S.A.S. le Prince Souverain, le Président français M. Nicolas Sarkozy effectuait une visite officielle en Principauté vendredi 25 avril 2008. Dans ce cadre, une table ronde animée par des scientifiques de renom, s'est tenue au Musée Océanographique sur le thème des conséquences du réchauffement climatique au niveau des pôles et en Méditerranée. Ainsi pendant plus d'une heure, experts et responsables politiques se sont exprimés sur les enjeux majeurs qui couvrent ces deux régions du globe qui ont en commun une vulnérabilité liée aux activités humaines et aux effets du changement climatique.

S.A.S le Prince Albert II à Saragosse pour l'Exposition Internationale «Zaragoza 2008»

A l'occasion de la journée nationale monégasque, S.A.S. le Prince Souverain s'est rendu à Saragosse pour visiter l'exposition Internationale « Zaragoza 2008 » ayant pour thème « l'eau et le développement durable » qui se tenait dans la capitale de la province espagnole de l'Aragon du 14 juin au 14 septembre 2008.

Le Prince Souverain visitait les Pavillons de Monaco, de France et d'Espagne avant de présider au Pavillon de la Tribune de l'Eau, à la cérémonie de signature d'un protocole d'entente entre la Fondation Prince Albert II, la Fondation ONE DROP et ses partenaires, la RBC et Oxfam, ayant pour objectif de réaliser un projet d'accès à l'eau potable de trois ans au Honduras.



S.A.S. le Prince Souverain et le Président français entourés de MM. Jean-Louis Borloo et Hubert Falco au Musée Océanographique

L'Arctique et la Méditerranée : des territoires menacés

Dans le cadre de la visite officielle en Principauté de Monaco du Président français M. Nicolas Sarkozy, S.A.S le Prince Souverain avait souhaité que soit organisée au Musée Océanographique une table ronde ayant pour thème la mer Méditerranée et l'Arctique : deux régions sensibles du globe soumises aux effets du changement climatique.



S.A.S. le Prince et le Président français Nicolas Sarkozy

S.A.S. le Prince Albert II au Forum de l'OCDE

S.A.S. le Prince Albert II de Monaco est intervenu le 3 juin à Paris à la première journée du Forum de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique consacrée au thème : « changement climatique, croissance, stabilité ».

Cet événement rassemble responsables politiques, dirigeants d'entreprises et de syndicats, personnalités de la société civile et d'organisations internationales, pour débattre des grands enjeux du XXI^e siècle.

Cette année, l'OCDE avait notamment souhaité aborder le thème de l'après Kyoto et la nécessité de mettre en place un cadre économique pour lutter contre le changement climatique. Abordant plus précisément la dimension politique de la problématique du réchauffement climatique, S.A.S. le Prince Souverain a mis en lumière le poids de l'opinion publique et l'importance du rôle des politiques pour stimuler le développement de technologies qui allient respect de l'environnement et développement économique.



S.A.S. le Prince à la tribune de l'OCDE



Protocole d'accord entre l'Organisation Internationale de la Francophonie et la Fondation Prince Albert II

S.A.S le Prince Albert II de Monaco, et M. Abdou Diouf, secrétaire général de la francophonie, à l'occasion de la signature d'un protocole d'accord entre l'Organisation Internationale de la Francophonie et la Fondation Prince Albert II de Monaco portant sur l'initiative francophone pour l'eau, le 18 octobre 2008 à Québec.



S.A.S. le Prince Albert II au Sommet de l'Union pour la Méditerranée

Le 13 juillet 2008. Le Prince Souverain assistait au Sommet des Chefs d'Etat

et de Gouvernement pour le lancement de l'Union pour la Méditerranée, au Grand Palais à Paris. Après les discours introductifs des premiers co-présidents de l'UPM, MM. Nicolas Sarkozy et Hosni Moubarak, les 44 représentants des Etats ont pu débattre des différents projets.

Dans le cadre de ces échanges, le Prince Souverain soulignait « Mon Pays sera un membre actif, déterminé et disponible pour soutenir et nourrir ce partenariat que je juge capital ».

S.A.S. le Prince rappelait que « la Méditerranée est notre patrimoine commun et ce patrimoine est en péril »... « nous avons l'impérieux devoir de le sauver ». Le Prince proposait « de mettre au service de cette cause les ressources scientifiques de la Principauté ainsi que sa capacité d'accueil ».

S.A.S. le Prince Albert II au Congrès Mondial de l'Union Mondiale pour la Nature

S.A.S. le Prince Albert II s'est rendu à Barcelone du 5 au 7 octobre 2008 pour participer au Congrès Mondial de la Nature de l'UICN réunissant près de 8000 congressistes et les principaux dirigeants des organisations qui, à travers le monde, œuvrent pour la préservation de l'environnement.

Le Prince visitant le pavillon « Océans » déclarait « Si la mer est si importante, c'est qu'elle est un témoin impuissant mais implacable de tout ce que nous lui infligeons. Plus fragile et moins connue que l'espace terrestre, la mer nous rend compte chaque jour de nos crimes et de nos délits à l'égard de la planète ».

Le lendemain lors de la conférence présentant les travaux de la Commission Arctique de l'Aspen Institute, S.A.S. le Prince affirmait : « réchauffement et montée



S.A.S. le Prince à la tribune du PNUE à Monaco en février 2008



S.A.S. le Prince, S.E. M. Jean-Paul Proust, M. Achim Steiner, S.E. M. Jean Pastorelli à la 10^e session du Conseil d'Administration du PNUE

des eaux, pollution, menaces sur la biodiversité : en Arctique plus qu'ailleurs, les maux de la planète sont visibles à l'œil nu, perceptibles à l'échelle humaine... « il est essentiel que nous fassions tout ce que nous pouvons pour offrir aux scientifiques les conditions d'un travail efficace en Arctique : un cadre sanctuarisé et un matériau intact ».

Le Prince Souverain concluait : « Je souhaite que la communauté internationale fasse preuve d'une vigilance particulière dans la gestion et l'organisation de tout ce qui touche aux pôles, et à l'Arctique en particulier. C'est le sens de la résolution du PNUE adoptée cette année, résolution à laquelle ma Fondation s'honore d'avoir activement contribué » ■

S.A.S le Prince en Antarctique

A l'invitation de la communauté scientifique S.A.S. le Prince a effectué un périple d'une vingtaine de jours sur le continent Antarctique qui avait trois principaux objectifs : alerter l'opinion sur les dangers du réchauffement climatique et les encourager à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre ; promouvoir la recherche scientifique dans ces régions polaires en soutenant les hommes et les femmes qui y œuvrent dans des conditions parfois extrêmes ; enfin rappeler l'article 2 du protocole additionnel de Madrid au Traité sur l'Antarctique, entré en vigueur le 14 janvier 1998, qui stipule que « l'Antarctique est une réserve naturelle consacrée à la paix et à la science ».



© FPA2 - Blomquist



Le Larvotto site balnéaire et réserve marine

La préservation de la biodiversité : **une priorité**

Préservation des milieux : le Larvotto espace balnéaire et une réserve marine

Le Larvotto est à la fois un espace balnéaire apprécié de tous et depuis 1976 une réserve marine. Dans ce cadre et au titre de la convention de Barcelone de nombreuses études concernant les biocénoses marines sont entreprises sur le site.

Cartographie des grandes nacres

La Direction de l'Environnement, dans sa mission de surveillance des milieux, conduit régulièrement des opérations de suivi de la biodiversité marine qui permettent notamment d'évaluer la qualité du milieu marin. Dans cet esprit, une cartographie des grandes nacres présentes dans la Réserve du Larvotto a débuté fin 2007 et a été finalisée en 2008. Très vulnérables, ces espèces sont protégées. Ces mollusques filtreurs sont de bons indicateurs du milieu et leur présence est



© Centre de Presse

toujours un signe de bonne santé de l'environnement marin côtier. Cette étude a permis d'établir une cartographie précise du peuplement des nacres (abondance et implantation), d'évaluer leur état de santé et de répertorier un certain nombre d'individus « sentinelles » qui seront suivis dans le temps (croissance, mortalité, etc.). Plus de 450 grandes nacres ont ainsi été recensées sur l'ensemble de l'herbier de posidonie et pourront être suivies dans le temps.

La vie dans les cavités de la contre-jetée

Les peuplements des grottes sous-marines présentent un grand intérêt écologique, en particulier à cause de l'intensité des gradients physiques (lumière, circulation hydrologique, sédimentation) qui s'y déploient et du fait de la fragmentation importante de leur habitat. La distribution des organismes, régie par ces gradients, se traduit par une succession d'assemblages qui diffèrent de manière très marquée en fonction de la distance à l'entrée. Une étude de la dynamique de colonisation de ces nouveaux ouvrages a été initiée en 2004 et a révélé une colonisation dominée, pour la faune fixée, en diversité par les éponges et en biomasse par les ascidies,



© Jean-Michel Mille

et par les crustacés pour la faune mobile. Des retours sur site réguliers permettent de suivre ce potentiel de colonisation.

Monacobiodiv :

Une Convention de partenariat « MonacoBiodiv » a été établie pour une période de trois ans, de 2007 à 2010, entre la Principauté de Monaco, la Fondation Prince Albert II, le Conservatoire Botanique National



Flore : 6 espèces endémiques en Principauté

La biodiversité végétale monégasque est forte de 350 plantes indigènes, dont 6 espèces endémiques des Alpes Maritimes et Ligures, ainsi que 5 habitats d'intérêt patrimonial. Le Rocher représente le secteur de plus forte biodiversité avec plus de 2/3 des espèces de la flore monégasque





© Direction de l'Environnement

Une cinquantaine de plongeurs pour recenser les nacres du Larvotto

Méditerranéen de Porquerolles, le CNRS et l'Université Paul Cézanne d'Aix-Marseille III. L'évaluation, la conservation et la gestion durable de la biodiversité, flore et insectes des espaces naturels de la Principauté, constituent les axes principaux de ce projet qui s'inscrit dans la perspective de la création d'un observatoire de la biodiversité littorale méditerranéenne.

Inventaire entomofaune

Dans le cadre du projet MonacoBiodiv et comme corollaire de l'inventaire de la flore sauvage de la Principauté réalisé en 2006, une campagne de recensement des insectes vivant en association avec les plantes du territoire de Monaco (entomofaune), a été lancée en 2008 pour une période de deux années. Les principaux ordres à inventorier sont les Coléoptères et les Hétéroptères (punaises). Les recherches se concentrent sur quatre secteurs qui hébergent encore une végétation assez diversifiée et a priori favorable aux insectes : le



Un *Brachypterus labiatus* découvert dans le cadre de la campagne

Il s'agit d'une espèce que l'on trouve plus généralement dans les pays du sud de l'arc méditerranéen.

Ce petit coléoptère associé aux orties a été recensé à la "Source Marie" et sur les glacis du Palais Princier.





450 grandes nacres recensées au Larvotto

A l'initiative de la Direction de l'Environnement une cinquantaine de plongeurs, du monde associatif, scientifique ou institutionnel recensent 450 grandes nacres dans la Réserve du Larvotto. Signe d'une bonne qualité de eaux, elles ont été répertoriées, mesurées et positionnées. Elles feront l'objet d'un suivi à long terme.



© Jean-Michel Mille

Rocher, en particulier les glacis du Palais princier, secteur le plus favorable par la diversité de sa flore et son aspect relativement « sauvage » mais aussi d'autres parcelles comme les abords de la Porte Neuve, le vallon de Sainte Dévote et la Source Marie.

La découverte d'un insecte rare

Les premiers résultats de cette campagne sont particulièrement encourageants avec la découverte d'un insecte remarquable au nom scientifique de « *Brachypterus labiatus* ». Il s'agit d'une espèce que l'on trouve plus généralement dans les pays du sud de l'arc méditerranéen (Maghreb, Espagne, sud du Portugal) jusqu'en Corse et Sardaigne.

La signature de la convention Mercantour

En septembre 2008, S.A.S. le Prince Albert II, M. Jean-Louis Borloo, Ministre d'Etat, Ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire de la République Française et M^{me} Stefania Prestigiacomo, Ministre de l'Environnement de la République d'Italie ont présidé la cérémonie de signature d'une Convention en faveur du Parc national du Mercantour et du Parco Naturale delle Alpi Marittime. Les deux parcs, jumelés depuis 1987, conduisent de nombreuses actions communes. Cette convention de partenariat permettra de valoriser quatre projets particulièrement ambitieux pour lesquels l'appui de la Principauté de Monaco et de la Fondation Prince Albert II de Monaco se justifie pleinement au regard des enjeux environnementaux qui y sont associés ■

Le Code de l'Environnement monégasque : pour le droit à un environnement sain.

Entretien avec M. Gilles Tonelli Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme

L'année 2009 sera marquée par la mise en oeuvre d'un Code de l'Environnement monégasque ?

Le Code de l'Environnement de la Principauté de Monaco a été finalisé durant l'année 2008 par l'administration monégasque avec l'appui du cabinet juridique Huglo-Lepage. Nous avons pour ambition d'obtenir un code moderne, exemplaire et ambitieux.

Il était utile de recadrer précisément le contenu des textes qui se référaient à l'environnement, afin de mettre en adéquation la politique déterminée de la Principauté en faveur du développement durable et sa mise en oeuvre la plus efficace et moderne possibles.

Aujourd'hui nous pouvons également affirmer que ce texte inscrit en droit monégasque les principes fondamentaux du droit international de l'environnement. Le projet est aujourd'hui déposé auprès du Conseil National afin que le texte législatif puisse être soumis au vote de la Haute Assemblée avant l'ultime étape, sa promulgation par S.A.S le Prince Souverain.

Quelles sont les grandes lignes de ce texte ?

En premier lieu je crois qu'il faut féliciter, comme l'a fait S.E.M. le Ministre d'Etat lors du dépôt du projet, toutes celles et tous ceux qui ont contribué à l'élaboration d'un texte complexe. Une idée force a présidé à sa rédaction : le droit à un environnement sain. Ce droit est établi dans un texte d'une soixantaine de pages et de cent soixante dix-neuf



articles. Il couvre l'ensemble des volets liés à la protection de la nature et des milieux, aux pollutions, aux risques et nuisances, au renforcement de la qualité de vie. Ce code hiérarchise les priorités en plaçant la prévention au premier plan, suivie du devoir de précaution. S'appliquent ensuite, si nécessaire, les notions de correction ou de réparation du préjudice : pour le cas où celui-ci serait irréversible, le dernier recours est alors appliqué selon le principe du pollueur/payeur.

Un livre entier est consacré à l'énergie, dans quel but ?

En effet, pour la première fois dans un code de cette nature, un livre entier est consacré à l'énergie. Cette démarche totalement novatrice répond à l'obligation de concevoir, désormais, toutes les politiques publiques afin qu'elles contribuent à réduire les émissions de gaz à effet de serre pour lesquelles la Principauté s'est fixé un objectif de réduction de 60% à l'échéance de 2050.

Ce Code de l'Environnement, complémentaire du Code de la Mer, dote ainsi la Principauté de Monaco d'un dispositif juridique dynamique qui permet de concrétiser la tradition des Princes Souverains et la volonté politique exprimée de longue date, et qui fixe les moyens d'une action pérenne pour la protection, la gestion durable, le contrôle et les sanctions en faveur de l'environnement et de la qualité de vie.

La création d'un Conseil de l'Environnement devrait aider l'Etat dans ses décisions ?

En effet, la création de ce Conseil a pour objectif d'aider l'Etat dans ses décisions liées aux dossiers de l'environnement et plus largement du développement durable. Ce Conseil serait composé de représentants de l'Etat, d'organismes représentatifs de la vie économique, sociale et associative monégasque ainsi que de personnes qualifiées en matière d'environnement. Je crois qu'il est

important que soient associés à la réflexion tous les acteurs de notre communauté sur des questions essentielles et qui touchent à la qualité de vie dans notre pays.



Le droit à un environnement sain

Texte d'une soixantaine de pages et de cent soixante dix-neuf articles, le Code de l'Environnement couvre l'ensemble des volets liés à la protection de la nature et des milieux, aux pollutions, aux risques et nuisances, au renforcement de la qualité de vie. Prévention, devoir de précaution, réparation du préjudice et principe du pollueur/payeur hiérarchisent les priorités pour le droit à un environnement sain.





S.E. M. Jean-Paul Proust, M. Stéphane Valéri, M. Georges Marsan entourés de personnalités de la Principauté inaugurant un tronçon de la dorsale en décembre 2008

Monaco une ville Etat pour un développement durable

Mobilité et déplacements

Le nombre d'entrées et de sorties de véhicules particuliers aux frontières de la Principauté est évalué à environ 105.000 par jour. Parallèlement il faut noter l'évolution des comportements puisque 55 % des déplacements des résidents sont faits à pied, 20 % en voiture et 12 % en transport en commun.

46% des personnes qui entrent à Monaco circulent ensuite à pied.

Des infrastructures qui se développent

L'ouverture du prolongement du boulevard du Larvotto entre le rond point Aurégliia et le tunnel Rainier III qui rejoint la moyenne corniche est opérationnelle depuis fin décembre. En mars 2009 le sens Cap-d'Ail Monaco de cette portion de dorsale a été ouvert.

Aujourd'hui sa fonctionnalité est de 60 à 70 %. D'ici deux ans toutes les dessertes inter-quartiers seront achevées. Cet axe important de la Principauté devrait aussi porter le projet de transport en commun en site propre (TCSF) et qui dans un premier temps ouvre des perspectives nouvelles en matière de fluidification du trafic sur l'axe est/ouest.

Des transports en commun toujours plus attractifs

Depuis le 1^{er} janvier 2007, le ticket unitaire sur les bus monégasques est à 1 euro. Cette politique tarifaire a permis en deux ans un accroissement de près de 30 % de la fréquentation des bus, permettant de dépasser les 6 200 000 voyageurs, alors qu'elle n'avait connu une progression que de 7,5 % entre 1995 et 2006 !

L'effort porte aujourd'hui sur l'amélioration du service, en augmentant la fréquence de passage des bus qui est passée début février à 8 minutes _ sur les lignes 1, 2 et 6 et de 10 minutes sur les lignes 4 et 5. Pour cela, la Compagnie des Autobus de Monaco (CAM) s'est dotée de 6 nouveaux bus de grande capacité, aux performances environnementales avancées dits « EEV ». Comme l'ensemble du parc de la CAM, ces nouveaux autobus roulent au diester (biocarburant à base de colza) et sont équipés de rampes d'accès pour les handicapés.

Des bus en soirée

Le bus de nuit a transporté les vendredis et samedis soirs plus de 8 200 passagers en 2008 (environ 75 passagers par soir). Compte tenu du succès de cette liaison les week-ends, 2009 voit la création d'un « bus de soirée » qui quotidiennement desservira la



Inauguration d'un nouveau bus aux normes EEV, pour la ligne 5



© Charly Gallo - Centre de Presse

S.A.S. le Prince et M. Jean-Louis Borloo entourés de personnalités françaises, italiennes et monégasques inaugurent le premier TER aux couleurs de la Principauté

Principauté sur le même itinéraire que le bus de nuit avec un départ toutes les 30 minutes à partir de 21h20, dernier départ à 0h20, en correspondance avec les départs et arrivées des TER. Le bus de nuit est maintenu les vendredis et samedis soir en continuité du bus de soirée suivant le même horaire et itinéraire qu'actuellement (un bus toutes les heures jusqu'à 4 heures du matin).

Depuis le 1^{er} décembre, le bateau-bus électro-solaire qui permet de traverser facilement le port Hercule, est mis en place de façon permanente toute l'année. En effet, sa fréquentation a été multipliée par 3 entre 2007 et 2008, et de nombreux habitants ont demandé son fonctionnement en période hivernale.

Des trains plus fréquents

Au côté des deux rames déjà en service sur le réseau ferré et avec trois mois d'avance, les trois des cinq rames TER financées par la Principauté sont en circulation depuis le 14 décembre 2008. Avec l'arrivée des nouveaux horaires, un cadencement d'un train environ tous les quart d'heure le matin et le soir en gare de Monaco est maintenant effectif.

Aménagement urbain et développement durable

Dans le cadre de ses missions d'entretien des espaces verts publics, le Service de l'Aménagement Urbain (SDAU) a mis en place plusieurs opérations visant à réaliser des économies en eau, notamment, la généralisation des systèmes d'arrosage automatique, l'utilisation de pluviomètres coupant l'arrosage en cas de pluies et la centralisation de la gestion de l'arrosage. Aujourd'hui, de nouvelles opérations sont

en cours de réalisation ; l'arrosage des espaces verts du quartier du Larvotto avec l'eau de récupération du Vallon de la Noix et la mise en place d'un système de coupure automatique des alimentations de l'arrosage des espaces verts en cas de détection de fuite.

Depuis plusieurs années, une lutte biologique est adoptée contre les parasites des rosiers de la Roseraie Princesse Grace et au niveau des Jardins Japonais et Saint Martin où de très bons résultats sont constatés. De plus, en collaboration avec l'INRA, un programme de lutte contre la cochenille des bigaradiers implantés en arbres d'alignement permet l'arrêt de tout traitement chimique de ces végétaux en lâchant des auxiliaires.

Insecticide biologique

Toujours dans un souci de réduction des traitements chimiques, le SDAU utilise, depuis le début de l'année, un insecticide biologique hautement sélectif contre les larves de moustiques, le « Vectobac ». Préparation bactérienne totalement biodégradable, ce produit est totalement inoffensif pour les applicateurs, la flore et la faune non-ciblées et les animaux domestiques.

Parallèlement, ce Service, qui produit chaque année 800 tonnes de déchets verts composés essentiellement de tontes de gazon et de déchets de taille des végétaux, s'est équipé de tondeuses Mulcheuses afin de diminuer les émissions de CO₂ et la consommation de gasoil. Les tontes sont ainsi broyées très finement et se transforment ensuite en humus sur la pelouse existante. S'agissant du recyclage des autres déchets verts, la réalisation d'une plate-forme de compostage est à l'étude.



Inauguration de la première des cinq rames TER financées par la Principauté

Déplacements et mobilité sont au cœur des actions du Gouvernement Princier. En 2008 la Principauté participe au renforcement du cadencement des trains régionaux qui chaque jour transportent 14 000 usagers vers Monaco, en finançant l'achat de cinq rames de TER.

S.A.S. le Prince Albert II présidait la cérémonie d'inauguration de la première des cinq rames en présence de M. Jean-Louis Borloo, Ministre français de l'Environnement, M^{me} Stefania Prestigiacomo, Ministre italien de l'Environnement, M. Michel Vauzelle, Président de la Région Provence Alpes Côte d'Azur, M. Christian Estrosi, maire de Nice et de nombreuses personnalités des régions française et italienne voisines et amies.





Le nouveau CHPG construit dans une démarche HQE

Eclairage public éco

Réaliser des économies d'énergie fait également parti des orientations de ce Service. C'est ainsi qu'à l'occasion de rénovations du mobilier d'éclairage public, les candélabres de la Porte Neuve, des boulevards Albert Ier et du Larvotto ont été équipés de ballasts électroniques. Munis d'un système de gradation réduisant l'intensité lumineuse de 23h00 à 5h00, ils permettent de réduire de 50% les consommations électriques des luminaires concernés durant cette période.

Ces opérations s'accompagnent notamment par la mise en place de plots solaires lumineux encastrés dans le sol afin de sécuriser certains passages protégés de nuit ou encore certaines allées piétonnes.

Nanosoft : un enrobé silencieux

L'entreprise COLIAS a développé un procédé d'enrobés à basse température avec un liant végétal appelé Végécol®. Après un essai concluant réalisé un décembre 2007 sur une portion de la voie amont de l'avenue Princesse Grace, il a été procédé, en mars 2008, lors du renouvellement de la couche de roulement du boulevard Albert Ier, à la

mise en œuvre de ce procédé dans la voie de sortie des stands du Grand Prix de Formule 1. Il s'est avéré après le Grand Prix que l'enrobé n'a pas été altéré malgré la sollicitation des voitures de sport.

Un nouvel enrobé dit « silencieux », le Nanosoft, a été testé, fin mars 2008, sur une portion du boulevard du Larvotto. Ce revêtement composé de micro-alvéoles absorbe le bruit de frottement des pneumatiques sur la chaussée et une partie de celui du moteur. Les résultats des relevés acoustiques réalisés sont probants ; s'agissant de la perception au niveau de l'environnement immédiat, le niveau sonore est divisé par 2 au minimum voire plus de 3,5 suivant le positionnement du micro. De plus, le niveau sonore à l'intérieur de l'habitacle du véhicule est divisé par 6.

La démarche Haute Qualité Environnementale

La qualité environnementale d'un bâtiment est son aptitude à satisfaire trois exigences complémentaires:

- maîtriser les impacts du bâtiment sur l'environnement extérieur,
- créer un environnement confortable et sain pour ses utilisateurs,
- préserver les ressources naturelles en optimisant leur usage.

Depuis deux ans, la démarche Haute Qualité



Lancement de la campagne sur le Tri à l'école des Révoires

L'école des Révoires, qui participe depuis septembre 2007 au programme « éco-école » développé dans 37 pays a été choisi en février 2008 pour le lancement de la campagne de sensibilisation au tri sélectif en Principauté.

© Charly Gallo - Centre de Presse



Environnementale (HQE®) est systématique pour toutes les opérations de l'Etat, comme le nouveau lycée technique et hôtelier, le nouveau Centre Hospitalier Princesse Grace, les immeubles domaniaux, etc...

Une gestion des déchets maîtrisée

En février 2008, la Principauté a renforcé le dispositif de tri sélectif des déchets. Une cinquantaine d'enclos ou conteneurs enterrés a été mis en place dans les différents quartiers de la Principauté dans lesquels sont regroupés les trois flux de tri. Trois couleurs sont associées à chaque famille de tri : Vert pour les verres, bleu pour les papiers, journaux magazines, et jaune pour les emballages ménagers recyclables. De plus, un cinquantaine d'immeubles de la Principauté se sont depuis équipés de conteneurs dédiés au tri des déchets. Les chiffres montrent

la réactivité favorable des habitants de la Principauté pour une gestion des déchets maîtrisée. Ainsi, en 2007, chaque mois 16 tonnes de papier, journaux, magazines, étaient récoltées. Depuis le mois de mars 2008, ce sont 88 tonnes qui sont collectées mensuellement ; Parallèlement, ce sont 90 tonnes de verre qui sont collectées chaque mois, contre 42 tonnes auparavant .

Quant aux déchets d'emballage ménagers, 12 tonnes sont collectées chaque mois ■





Panneaux solaires du complexe de l'Annonciade

Energie et changement climatique

Audit énergétique des bâtiments

Dans le cadre de sa politique de maîtrise de la demande en énergie, le Gouvernement Princier a mis en place depuis 2006 la réalisation de diagnostics énergétiques sur ses bâtiments domaniaux. Les résultats obtenus montrent qu'avec des investissements de moyenne importance, les actions qui ont été

entreprises sur cinq bâtiments permettent d'économiser en énergie, chaque année, 2 GWh, ce qui représente la consommation énergétique globale moyenne de 150 foyers de 4 personnes.

A la suite de ces premiers résultats positifs, le Service des Bâtiments Domaniaux systématise la démarche de diagnostic des bâtiments et met en place le suivi et le contrôle des consommations énergétiques, notamment grâce à la transmission des données par intranet.

Installation solaire au Collège Charles III

En juin 2008, des installations solaires destinées au pré-chauffage et au maintien en température de l'eau de la piscine, ainsi qu'au chauffage de l'eau chaude sanitaire sont venues compléter les aménagements réalisés pour améliorer l'efficacité énergétique du Complexe scolaire de l'Annonciade.

Ce dispositif est constitué de deux systèmes de panneaux solaires.

Cette installation, d'une production totale de 125 000 kWh/an, couvre environ 7% de la consommation de gaz du complexe, soit l'équivalent de la consommation d'énergie annuelle du parking de l'Annonciade.

Un premier bilan de l'impact de cette installation sera réalisé en juin 2009, après une année de fonctionnement.

Energie Solaire : subvention de 30%

Depuis février 2008, le Gouvernement Princier a mis en oeuvre une politique de subvention destinée à aider et à inciter l'installation de systèmes thermiques solaires. Une aide de 30% du coût total de l'installation, comprenant l'équipement et la pose, peut être à présent accordée après étude du dossier par la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité. Cette aide, plafonnée à 30.000 €, et versée après l'exécution des travaux, vise à remplacer les installations thermiques fossiles par des installations thermiques solaires.

Pour bénéficier de cette subvention, les requérants doivent déposer un dossier de demande d'autorisation de travaux à la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité.



Convention entre la Principauté et Veolia Environnement

Signature d'une convention de partenariat ayant pour objectif la mise à disposition de l'expertise de cette entreprise, leader mondial des services à l'environnement, auprès de la Direction de l'Environnement, pour une durée d'un an, avec à terme la remise d'une méthodologie pour l'élaboration et la maintenance des indicateurs de performance de développement durable en Principauté

© Charly Gallo - Centre de Presse



Signature de la Convention par S.E. M. Jean-Paul Proust, Ministre d'Etat et M. Henri Proglia, Président Directeur Général de Veolia Environnement



Energie solaire à l'Annonciade

Au complexe de l'Annonciade, 100 mètres carrés de panneaux solaires servent principalement à chauffer l'eau chaude sanitaire, tandis que des capteurs solaires d'une surface de 160 mètres carrés installés sur la terrasse du toit fournissent une partie des besoins pour le chauffage et le maintien en température de la piscine à 29°.

Cette installation d'une production totale de 125 000 kWh/an couvre environ 7% de la consommation de gaz du complexe et épargne 25 tonnes de rejet de CO₂ dans l'atmosphère.



S.A.S. le Prince visitant les installations solaires de l'Annonciade

© Charly Gallo - Centre de Presse

Conférence sur l'acidification : la déclaration de Monaco

L'acidification des océans- consécutive à l'absorption par l'océan de quantités croissantes de dioxyde de carbone (CO₂) produit par l'activité humaine - est une réalité. Depuis le début de la révolution industrielle, cette acidité a augmenté de 30%. Cependant, ses effets sur les écosystèmes marins restent mal connus. Afin d'échanger sur cette thématique, environ 250 chercheurs

représentant 87 pays se sont réunis à l'occasion du « 2^e Symposium sur l'océan dans un monde trop acide », placé sous le Haut Patronage de S.A.S. le Prince Albert II, qui s'est tenu du 6 au 9 octobre 2008 au Musée Océanographique de Monaco.

Cet événement, regroupant les spécialistes internationaux en Principauté, a permis de faire le point sur les futurs scénarios de l'acidification des océans, l'acidification des océans lors des époques géologiques antérieures, les mécanismes de calcification, les impacts de l'acidification sur les organismes marins.

Elaborée à l'issue de ce symposium la « déclaration de Monaco » préfacée par S.A.S le Prince Albert II et cosignée par 155 scientifiques originaires de 26 pays, a été rendue publique dans le cadre du congrès des sciences aquatiques ASLO qui s'est tenu à la fin du mois de janvier 2009 à Nice.



S.A.S. le Prince et M. Jean-Louis Borloo à la conférence Arctique à Monaco

© Charly Gallo - Centre de Presse

Acidification des océans : Déclaration de Monaco

La déclaration de Monaco, préfacée par S.A.S le Prince Albert II, vise à interpeller les décideurs politiques sur les enjeux de l'acidification des océans et encourager les efforts de recherche dans ce domaine. Elle appelle à agir sans plus attendre pour réduire de manière décisive les émissions de CO₂ afin d'éviter que la modification physico-chimique des océans ne cause des dommages étendus et graves aux écosystèmes marins dont dépend plus de la moitié de la population mondiale pour sa subsistance. Elaborée à l'issue du Second Symposium sur l'Acidification des Océans, qui s'est tenu en Principauté du 6 au 9 octobre 2008, la « déclaration de Monaco » cosignée par 155 scientifiques originaires de 26 pays, a été rendue publique dans le cadre du congrès des sciences aquatiques ASLO qui s'est tenu à la fin du mois de janvier 2009 à Nice



**SECOND INTERNATIONAL SYMPOSIUM
ON THE OCEAN IN A HIGH-CO₂ WORLD**
MONACO - OCTOBER 6-9, 2008




Monaco Declaration



It was while taking part in the working sessions of the scientific community, which met in Monaco last October for the second international symposium *The Ocean in a High-CO₂ World*, that I expressed my earnest wishes for the *Monaco Declaration* to be drafted. The seas and oceans absorb one-fourth of the carbon dioxide emitted to the atmosphere from human activities, which in turn is driving their acidification at a rate that is unprecedented. This chemical modification will alter marine ecosystems, upon which over half of the world's population depends for its primary source of food. This declaration, based on irrefutable scientific findings and signed by 155 scientists from 26 nations, sets forth recommendations, calling for policymakers to address this immense problem. I strongly support this declaration, which is in full accord with my efforts and those of my Foundation to alleviate climate change. I hope that it will be heard by all the political leaders meeting in Copenhagen in December 2009.

H.S.H. Prince Albert II



Un engagement sur les deux pôles

En mai 2008, la Principauté de Monaco devenait le 47^e Etat signataire du Traité sur l'Antarctique et les 9 et 10 novembre 2008, la Présidence Française du Conseil de l'Union Européenne et la Principauté de Monaco ont co-organisé une conférence internationale intitulée « L'Arctique : un observatoire pour relever les défis des changements environnementaux », qui s'est déroulée à Monaco. Cet événement a réuni plus de 230 participants et a associé, aux côtés des ministres et des représentants des États concernés, des experts issus de la communauté scientifique internationale et des personnalités engagées sur le sujet.

Dans le même esprit, à l'initiative du Professeur Jean Malaurie, Ambassadeur de bonne volonté de l'UNESCO chargé des questions polaires arctiques, une réunion internationale d'experts sous l'égide de l'UNESCO s'est tenue à Monaco, du 3 au 6 mars 2009 avec pour objectif de repérer les lacunes des savoirs existants et d'identifier les principaux défis scientifiques, sociaux, culturels et éducatifs à relever afin d'assurer le développement durable de l'Arctique.



© Blomquist - FPA2

SAS le Prince et Joël Savarino glaciologue au CNRS

En janvier 2009, à l'invitation de la communauté scientifique internationale, SAS le Prince Albert II a effectué une traversée de l'Antarctique de 17 jours, ponctuée par la visite d'une quinzaine de stations polaires.

Cette mission Antarctique avait trois principaux objectifs :

- alerter les opinions publiques mondiales sur les dangers du réchauffement climatique et les encourager à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre ;



© Blomquist - FPA2

SAS le Prince et le professeur David G Ainley spécialiste du manchot adélie



- promouvoir la recherche scientifique dans ces régions polaires en soutenant les hommes et les femmes qui y œuvrent dans des conditions parfois extrêmes ;
- rappeler l'article 2 du protocole additionnel de Madrid au Traité sur l'Antarctique, entré en vigueur le 14 janvier 1998, qui stipule que « l'antarctique est une réserve naturelle consacrée à la paix et à la science ».

**« le Pôle Nord et le Pôle Sud
sont vitaux pour l'équilibre
de notre planète si fragile. »**
S.A.S. le Prince Albert II



Coopération régionale, internationale, et développement durable

Les actions 2008
de la Direction de la
Coopération dans le domaine
de l'environnement.

En 2008, 18% des crédits inscrits pour des actions de terrain, soit 430.000€, concernaient des actions à vocation environnementale sous le libellé « Préservation et valorisation des ressources naturelles ».

La Coopération monégasque s'attache, dans ce cadre, à placer les populations locales, notamment leur développement économique, au centre de ses préoccupations.

Ainsi, les actions entreprises s'inscrivent en milieu rural où l'exploitation des ressources naturelles constitue le principal moyen de subsistance des populations et permettent de renforcer l'attrait touristique de certaines régions.

La Coopération monégasque entend dans ce cadre contribuer à :

Lutter contre la désertification par la réhabilitation de plus de 450 hectares de palmeraies au Maroc et en Tunisie et la restauration de terres cultivables dégradées au Sahel (plus de 1.000 hectares à ce jour).

Développer les services d'accès à l'eau potable et à l'assainissement par la construction de puits au Mali et en Ethiopie au bénéfice de 18.000 personnes et la réalisation de réseaux d'assainissement au Mozambique.

Des points d'eau

De plus, dans le cadre des programmes de construction et d'équipement de centres de santé et d'écoles, un accès à l'eau potable est systématiquement assuré. Plus de 150.000 personnes ont ainsi accès à un point d'eau dans des zones rurales isolées au Maroc, au Burkina Faso, en Mauritanie et à Madagascar.

Développer un cadre urbain respectueux de l'environnement par la promotion d'espaces verts urbains en Tunisie avec le concours du Service de l'Aménagement Urbain (SDAU) de la Principauté de Monaco.

Etudier la pollution urbaine en soutenant le développement du réseau de surveillance de la pollution atmosphérique au Maroc.

Préserver la biodiversité et promouvoir le développement de zones protégées en Bulgarie, en Croatie, en Slovénie, à Madagascar et au Mozambique.

Reboiser des zones dégradées au Liban où un programme a permis le reboisement de plusieurs centaines d'hectares de forêts depuis 1993.

Energie solaire

En plus de ces domaines d'action, le développement des énergies



© Direction de la Coopération

renouvelables et la réduction des émissions de gaz à effet de serre constituent un axe transversal des actions de la Coopération monégasque : l'électrification d'infrastructures telles que les dispensaires ou les écoles en site isolé est assurés par l'application de l'énergie solaire photovoltaïque.

Les actions de la Coopération monégasque sont majoritairement menées en coopération avec des partenaires locaux : Ministères techniques, Municipalités, Organisations non Gouvernementales, Agences sous-régionales des Nations Unies, etc.

D'autres actions ont été réalisées en partenariat avec des ONG monégasques œuvrant dans le domaine de l'environnement comme Monaco Développement Durable (Mc2d) et Act For Nature.

Deux élèves monégasques « Students on ice »

Dans le cadre de l'éducation à l'environnement et au développement durable, menée à Monaco par la Direction de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports, deux lycéens de Monaco, Benjamin Tur et Elsa Milanese, respectivement âgés de 16 et 18 ans, ont été sélectionnés pour participer à « Students on Ice » du 2 au 17 août 2008. Cette expédition en bateau, organisée par le Ministère canadien de l'Education, longe le cercle Arctique à l'occasion de l'année polaire internationale. Les deux lauréats monégasques ont été sélectionnés à l'issue d'un concours ouvert à tous les élèves des classes de 1^{ère} de la Principauté, dans deux catégories « Lettre ouverte » et « diptyque photographique ». Elsa a été récompensée pour ses photos où figure le port de Monaco et Benjamin pour sa « Lettre ouverte à George Bush ». Grâce au soutien de deux mécènes, M. de Montigny et le Président de la Compagnie Monégasque de Banque, Etienne Franzi, ces étudiants ont embarqué le 2 août 2008 pour une aventure de 15 jours en Arctique, en compagnie de 73 jeunes étudiants de 14 à 19 ans de toutes nationalités, et accompagnés de plus de 30 scientifiques et éducateurs. Au programme de cette expédition, découverte de la faune,



de la flore et des populations qui y résident dans le but de transmettre la nécessaire prise de conscience des impacts du changement climatique à leurs camarades par l'intermédiaire d'un blog et de leur journal de bord.

X^e Conférence Alpine

Une délégation monégasque a participé à la X^e Conférence Alpine à Evian le 12 mars 2009, précédée les 10 et 11 mars de la 40^e réunion du Comité permanent de la Conférence Alpine.

La Convention Alpine est la première Convention pour la protection d'une région de montagne.



Les deux lauréats de "students on ice" entourés de personnalités de la Principauté

Elle vise à assurer la protection et le développement durable de la chaîne alpine et a pour but la sauvegarde de l'écosystème naturel.

Signée par l'Autriche, l'Allemagne, la France, l'Italie, le Liechtenstein, la Suisse, l'Union Européenne, la Slovénie et la Principauté de Monaco, la Convention Alpine concerne une zone de 190 600 km² peuplée de 13,6 millions de personnes.

La Convention cadre, qui définit les principes fondamentaux de toutes les activités de la Convention Alpine, couvre de larges domaines comme l'aménagement du territoire et le développement durable, la protection de la nature, l'agriculture de montagne, la protection des sols, le tourisme, l'énergie et les transports.

Parmi les thèmes qui ont animé les débats lors de ces journées : la mise en œuvre du système d'observation et d'information des Alpes, les activités du Réseau Alpin des espaces protégés, les partenariats internationaux de montagne, les transports, mais aussi les changements climatiques dans les Alpes et l'état des Alpes dans le domaine de l'eau ■



Une Convention pour les parcs naturels

La Principauté de Monaco, la Fondation Prince Albert II de Monaco, le parc du Mercantour et le parco Alpi Maritime ont signé une convention de partenariat avec pour objectifs d'améliorer la connaissance de la biodiversité dans cet espace naturel, d'en promouvoir une gestion exemplaire, notamment en matière de tourisme durable et de favoriser le partage d'expériences. S.A.S. le Prince Albert II entouré de M. Jean-Louis Borloo et M^{me} Stefania Prestigiacomo, les ministres français et italien de l'Environnement présidait la cérémonie de signature au Ministère d'Etat, en présence de S.E.M. le Ministre d'Etat. Convention signée pour la Principauté, par M. Robert Calcagno, Conseiller de Gouvernement pour l'Equipement, l'Environnement et l'Urbanisme, pour la Fondation Prince Albert II de Monaco par S.E.M. Bernard Fautrier, Vice-Président et Administrateur Délégué de la Fondation, pour le Parc du Mercantour par M. Gaston Franco, Président du Conseil d'Administration et Pierre Commenville, Directeur par intérim, et pour le Parco Naturale delle Alpi Marittime par M. Gian Pietro Pepino, Président et M^{me} Patrizia Rossi, Directrice.





SAS le Prince et Mme Jane Goodall inaugurent une exposition dédiée aux grands singes

La sensibilisation des acteurs monégasques

Des expos galerie des pêcheurs

La galerie, située à la sortie du parking des pêcheurs, devient un lieu d'exposition et de sensibilisation aux thématiques environnementales en Principauté.

Ce lieu d'accès gratuit constitue un espace privilégié où peuvent passer pas moins de 5000 personnes par jour.

Du 10 juin au 20 septembre 2008,

l'Institut Jane Goodall France et la Fondation Prince Albert II de Monaco ont présenté, en ce lieu, une superbe exposition, conçue par le Muséum d'histoire naturelle de Londres, de trente immenses portraits de grands singes.

Réalisés par James Mollison, ces portraits sont le témoignage de quatre années passées à parcourir les différents sanctuaires et zoos de nombreux pays d'Afrique, d'Asie et d'Europe, où sont recueillis, après de douloureuses épreuves, des primates orphelins,



© Charly Gallo - Centre de Presse

victimes du braconnage. Cette exposition pleine de sensibilité et intitulée « Face to Face » vise à interpeller le visiteur sur la manière dont nous considérons et traitons les grands singes.

A la suite de cette première exposition, c'est au tour des clichés du biologiste Laurent Ballesta de nous faire voyager des mers tropicales aux mers polaires, aux cours de ses plongées jusqu'à plus de 150 mètres de profondeur.

3^e Salon Ever

Le Salon Ever 2008, consacré aux véhicules écologiques et aux énergies renouvelables, s'est tenue en Principauté du 27 au 30 mars 2008. Organisé au Grimaldi Forum par l'Association MC2D et la Société Miti, cette rencontre ouverte gratuitement au public est l'occasion de découvrir les dernières innovations techniques des secteurs des énergies renouvelables et de la mobilité propre.

Au cœur de ce Salon sont présentées les avancées réalisées par l'industrie automobile en matière d'écologie ; d'autres espaces sont dédiés aux équipementiers, aux camions et aux bus. En 2008, Ever Monaco a consacré une place spécifique aux deux roues.

Ce salon est l'occasion pour le visiteur de tester gratuitement certains modèles exposés lors de « séances d'essais » mais



© Charly Gallo - Centre de Presse

Un caroubier pour la planète

En marge des réunions du PNUE en Principauté de Monaco, S.A.S. le Prince Albert II, M. Achim Steiner, Directeur Exécutif du PNUE et M^{me} Margareth Koli représentant le Dr Wangari Maathai, Prix Nobel de la Paix, ont planté dans le jardin Sainte Barbe un olivier, un filao à feuilles de prêle et un caroubier, l'arbre national monégasque. Un geste qui s'inscrivait dans le cadre de la campagne « Plantons pour la planète : la campagne pour un milliard d'arbres ».

aussi de participer à des forums, tables rondes et débats ouvert au public et animés par des experts, sur des sujets allant des biocarburants à la question du péage urbain.



Le Centre Scientifique de Monaco : Recherche et Environnement.

Les écosystèmes coralliens, bioindicateurs
des changements climatiques ?

Déterminer les mécanismes biologiques
à la base du fonctionnement des écosystèmes
marins sensibles aux changements climatiques,
telle est l'une des missions du Centre Scientifique
de Monaco, un organisme de recherche ayant
un statut d'établissement public autonome fondé
par le Prince Rainier III en 1960.

Si les modifications de notre environnement,
et en particulier l'augmentation de la température
globale, affectent l'ensemble des écosystèmes de
notre planète, certains effets sont plus visibles que
d'autres, comme par exemple les phénomènes
de blanchissement des coraux en milieu tropical
ou les mortalités massives de gorgones et autres
invertébrés marins en Méditerranée. Mais
comment utiliser ces évènements comme
bioindicateurs si ils ne sont pas compris?
Depuis près de 20 ans, les chercheurs du
C.S.M. étudient la physiologie et
l'écophysiologie des organismes
à la base de ces écosystèmes, les Cnidaires
(coraux, gorgones et corail rouge).

La biominéralisation

Le fonctionnement et la croissance de ces derniers
dépendent de deux processus biologiques clés, la
biominéralisation, c'est-à-dire le processus à la base
de la formation de leur squelette, et, pour certains
d'entre eux, la symbiose entre l'animal et une algue
unicellulaire, la zooxanthelle, qui permet à cet
écosystème de fonctionner et d'en faire l'équivalent
marin des forêts primaires, abritant dans moins
d'1/50ème de la surface des océans plus de 30 %
de toute la faune marine.

Grâce aux recherches étroitement associées, mais aux
approches complémentaires de ses deux équipes, le
C.S.M. est ainsi devenu un laboratoire de référence
mondiale dans l'étude de la biominéralisation et de la
symbiose de l'échelle de l'écosystème à celle du gène.
Les effets de la température, des rayons U.V. ou de la
nutrition ont été analysés de façon fine en laboratoire
dans des conditions parfaitement contrôlées afin de
comprendre leurs mécanismes d'action. Les acquis du
C.S.M. dans le domaine de la biominéralisation lui
permettent aujourd'hui de faire face à une autre
menace pesant sur les écosystèmes coralliens,
l'acidification des océans. Comprendre comment
l'acidification inhibe la calcification des coraux
et déterminer si des possibilités d'adaptation
des coraux existent sont les enjeux actuels
des chercheurs du C.S.M.



© E. Jambutte - CSM



© Roland Graille - CSM

Une branche d'acropora vue au microscope Une patate de corail en mer rouge



SAS. le Prince, Mme Sylvie Biancheri directrice du Grimaldi Forum et M. Massimo Bosco du centre de certification Det Norsk Veritas

Monte-Carlo Société des Bains de Mer et développement durable

Monte-carlo SBM a adopté en 2007 une charte quinquennale articulée autour de 23 actions concrètes, pour une politique plus globale de développement durable. Après dix-huit mois d'existence, la Charte Environnementale de Monte-Carlo SBM affiche de très encourageants résultats, qui démontrent la forte mobilisation des personnels et partenaires économiques du groupe.

Grimaldi forum Act Green

Le Grimaldi Forum Monaco, certifié ISO 14001:2004 depuis le 15 octobre 2008, est engagé dans une démarche environnementale en faveur d'une industrie événementielle plus éco-responsable. Le Centre des Congrès et de la Culture de la Principauté est en effet respectueux de l'environnement tant au niveau de sa conception qu'au niveau de ses activités quotidiennes. Son personnel mais aussi ses prestataires et fournisseurs ont tous adopté la démarche Act Green en signant notamment

une charte d'éco-responsabilité les engageant à limiter leur consommation d'eau, d'électricité, les impressions papier, trier leurs déchets et acheter des produits éco-labellisés.

L'Ecole Bleue

L'Ecole Bleue est une association monégasque qui a pour objet de :

- sensibiliser les populations à la nécessité de la protection de l'environnement du littoral et des fonds sous marins par l'éducation et la prévention, notamment pour les enfants à partir de 8 ans ;

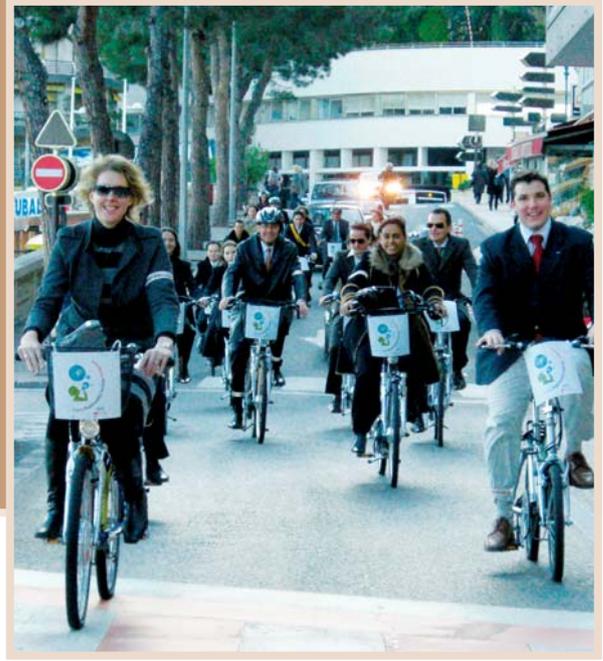




Tous à vélo électrique

En marge du Salon EVER la Jeune Chambre Economique de Monaco organisait une traversée de Monaco sur des vélos électriques. La JCE est à l'origine en 2007 de la mise en œuvre de la Charte sur la Responsabilité Sociétale Monégasque des entreprises. Cette charte qui a été signée par 79 entreprises et associations est un code de conduite en dix points, destiné à guider les entreprises, les associations et les institutions de la Principauté qui souhaitent mettre en place une démarche « développement durable ».

- coopérer avec tous les organismes, associations, confédérations, qui œuvrent pour la protection de l'environnement maritime ainsi que le développement de la plongée sous-marine ;
- définir des contenus d'enseignement et de formation ; produire des documents et des outils pédagogiques permettant de favoriser l'enseignement ;
- orienter les enfants et les plongeurs débutants à la découverte de la faune et de la flore méditerranéenne, par toute forme d'accès possible (randonnées aquatique, randonnées en bateau, randonnées pédestres, cours pédagogiques, plongée sous marine, etc...) ;
- contribuer à la prévention des accidents par l'élaboration de règles de sécurité et de normes d'encadrement en plongée sous marine et en randonnées aquatique.



Arty Ecology

L'association « Arty-Ecology » créée au printemps 2007, est née de l'idée de réunir : les arts, l'écologie, et l'humanitaire : L'Ecofuturisme. Son objectif est d'organiser des actions écologiques à caractère humanitaire, en utilisant la création artistique comme moyen d'expression. Ses actions visent à faire prendre conscience, et en premier lieu aux enfants, de l'urgence à agir face aux problèmes écologiques et humains de la planète.

Site web : www.arty-ecology.com



S.A.S. le Prince en visite au village de Monacology

Act for Nature

Act for Nature a été créée en 2004 sous l'égide de S.A.S le Prince Albert II. Sa mission : agir en faveur de la conservation des espèces animales et végétales en voie de disparition et qui figurent sur la « liste rouge » des espèces menacées de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).

Grâce à une équipe professionnelle et pluridisciplinaire, Act for Nature s'implique dans des missions de conservation et des créations de projets. En finançant des actions sur le terrain, elle contribue à la participation des populations locales dans les actions de protection et la prise en compte du

respect du patrimoine de leurs régions. Elle soutient et donne les moyens nécessaires à des spécialistes qui s'investissent dans des programmes de conservation à long terme d'espèces animales et végétales menacées d'extinction. En accord avec des instituts de recherche, des études in situ ou ex situ sont financées et coordonnées par l'association. Dans le cadre de sa mission de sensibilisation, Act for Nature, en partenariat avec le Stars'n'Bars, organise depuis 2005 la Semaine Monégasque de Sensibilisation à l'Environnement MONACOLOGY, enrichie en 2008 de la première édition du Festival International du court-métrage sur l'écologie, l'environnement et le développement durable. Site web : www.actfornature.org



Un homme de Paix en Principauté

Fin novembre 2008, Muhammad Yunus, Prix Nobel de la Paix 2006 et membre de la Fondation Prince Albert II de Monaco participait en Principauté à une conférence et assistait aux côtés de S.A.S. le Prince à une soirée destinée à lever des fonds en faveur des actions du Prix Nobel. Initiateur en 1976 du micro-crédit pour les paysans, il a créé la Grameen Bank, qui compte aujourd'hui 7,5 millions d'emprunteurs, dont 23 000 étudiants.



Les prix du Développement durable de la JCE



En 2007, la Jeune Chambre Economique de Monaco a créé la Charte sur la Responsabilité Sociétale des entreprises, avec comme objectif d'encourager les sociétés monégasques à œuvrer pour un développement économique durable de la Principauté.

Ce texte en 10 points, rédigé en concertation avec les principales institutions du pays, a depuis été signé par environ 80 entreprises et associations, de toutes tailles et de tous secteurs d'activité.

Les signataires s'engageant à remettre un bilan annuel de leurs actions en faveur du développement durable.

La J.C.E.M. a souhaité les récompenser en créant en 2008 les « Prix Développement Durable ».

- Prix « Grandes entreprises » : Le Fairmont Monte-Carlo
- Prix « Petites entreprises » : Bureau Veritas Monaco
- Prix « Coup de cœur du Jury » : Enoleo

Pour adhérer à la Charte sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises :

www.charte-rsm.org ou jcemonaco@jcemonaco.mc

